



CAPD du mercredi 5 septembre 2018

Déclaration SE-Unsa 34

Monsieur le DASEN Adjoint,
Mesdames, Messieurs,

Le SE-Unsa 34 fait le constat que cette rentrée 2019 commence aussi mal que s'est finie la précédente en termes de dialogue social.

L'absence de DASEN pour commencer, dans un département aussi complexe et difficile que celui de l'Hérault dénote d'un manque d'anticipation mais surtout de réactivité de la part de notre institution. La CAPD, d'autre part, initialement prévue le 30 août a une fois de plus été reportée ce qui porte au nombre de deux, les CAPD qui se sont tenues aux dates initialement fixées par vos services... Ceci constitue un manque de respect évident pour la profession et les représentants des personnels. Cela est d'autant plus dommageable que de nombreux collègues étaient, ou sont toujours, en attente de réponses suite à leurs demandes de révision d'affectation ou de recours. Etudier ces demandes un 5 septembre, trois jours après la rentrée, n'est pas adapté.

Si la rentrée se déroule sans trop de heurts dans la plupart des écoles, que dire de celles auxquelles on annonce un changement de circonscription toujours pas officialisé à ce jour ? Que dire des écoles dont les effectifs dépassent les 30 élèves en élémentaires ? Que dire aux collègues qui tentent depuis deux semaines de joindre les services du personnel sans jamais obtenir aucune réponse ?

Autant de situations qui auraient dû être évoquées avant la pré-rentrée.

Le SE-Unsa a également écrit à Madame la Secrétaire Générale afin de lui demander l'ajout d'un point « Hors Classe » à l'ordre du jour. N'ayant pas obtenu plus de réponse que les collègues lorsqu'ils essaient de joindre désespérément les services, le SE-Unsa ose croire que sa demande a bien été prise en compte.

Enfin, le SE-Unsa n'est pas dupe et demeure extrêmement vigilant quant aux préconisations ministérielles qui s'enchaînent et qui, mises bout à bout, commencent à dessiner les contours d'un projet passéristes, ne répondant pas aux attentes et aux besoins de l'Ecole du XXIème siècle. Les dernières annonces et injonctions pourraient avoir un impact très néfaste sur toute une génération d'enseignants, les réduisant à de simples techniciens appliquant purement et simplement des ordres. La forte pression exercée sur quelques écoles soit-disant volontaires à la fin du mois de juin en est un des éléments.

Le SE-Unsa en profite donc pour rendre hommage aux enseignants qui effectuent chaque jour un travail remarquable, résistent aux injonctions inappropriées et appliquent intelligemment les programmes toujours dans l'intérêt de leurs élèves. Ils peuvent compter sur le SE-Unsa pour les soutenir et les défendre si nécessaire.

Je terminerai mon propos en vous informant que le SE-Unsa ne devait pas être présent aujourd'hui afin de manifester son opposition à une date si tardive qui rend l'ordre du jour quelque peu caduque et qui oblige les représentants des personnels à sacrifier leur mercredi après-midi, moment consacré

à leurs enfants et à leur vie de famille. Les autres organisations syndicales n'ayant pas souhaité le rejoindre, le SE-Unsa est donc présent mais tient à rappeler que les représentants des personnels qui bénéficient de décharge syndicale font tous l'effort de positionner leurs jours de décharges sur les mardis et jeudis, jours habituels de la tenue des instances afin que cela évite des remplacements et des complications.

Les représentants des personnels de la CAPD 34 ont suffisamment pris sur leur temps libre et suffisamment accepté de travailler dans l'urgence et dans des conditions qui ne sont plus acceptables. Aussi, je vous remercie de bien vouloir éviter, à l'avenir, de positionner des instances sur cette journée.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Robert BIGGIO
Secrétaire Départemental